

# Anniversaire de la répression meurtrière : Le collectif des victimes monte au créneau

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 10 JUILLET 2023

# 1380

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le Président/Colonel Assimi Goita

## La tentation entre le Général Moussa Traore et le Président Amadou Toumani Toure



Départ du casque bleu sénégalais sujet à polémiques :  
La DIRPA du Sénégal fait une mise au point !



Expulsions collectives des migrants en Tunisie :  
Appel urgent de Human Rights Watch



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**09** Juillet  
2023

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**16**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**645 406** Vaccinations incomplètes

**4 086 268** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 151**

**Guéris**

**32 332**

**Décès**

**743**

dont 00 fait l'objet  
d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.19



P.23



## UNE

Le Président/Colonel Assimi Goita : La tentation entre le Général Moussa Traore et le Président Amadou Toumani Toure

P.5

## BREVES

Échange de prisonniers : Deux djihadistes seraient libérés dans l'accord

P.15

Côte d'Ivoire : Au moins dix morts après de fortes pluies à Abidjan

P.15

Mali : Un convoi onusien attaqué à Ansongo (nord)

P.16

Mali : L'officier sénégalais de la Minusma renvoyé après des propos polémiques

P.16

Interconnexion du réseau électrique de la CEDEAO : 12 pays dont le Sénégal concernés

P.16

## ACTUALITES

Anniversaire de la répression meurtrière : Le collectif des victimes monte au créneau

P.19

Rencontre de prise de contact : Les cadres du département de l'Agriculture rassurent le nouveau ministre

P.20

Électricité de qualité au Mali : La banque mondiale injecte 157 millions us dollars

P.21

## POLITIQUE

Alpha Oumar Konaré : La nécessité des rectifications

P.23

Dr. Moussa Coulibaly sur le remaniement ministériel : L'élan pour la dernière ligne droite !

P.24

## CULTURE ET SOCIÉTÉ

Biennale 2023 : Des historiens prônent le retour aux valeurs culturelles

P.25

## INTERNATIONAL

Expulsions collectives des migrants en Tunisie : Appel urgent de Human Rights Watch

P.26

Départ du casque bleu sénégalais sujet à polémiques : La DIRPA du Sénégal fait une mise au point !

P.27

Invest in Sénégal : L'appel résolu de sa majesté le roi Mohammed VI transmis

P.28

Macky Sall : Le dernier service rendu à son pays

P.29

## SPORT

CAN U23 : Le Maroc remporte son premier titre face à l'Égypte

P.30

Mali : Salaha Baby justifie sa candidature à la présidence de la FEMAFoot

P.31

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

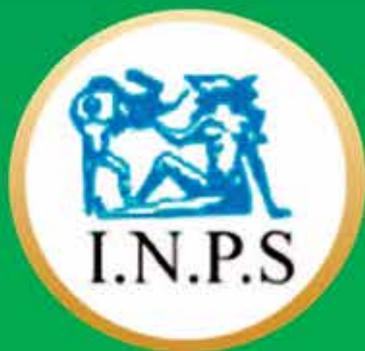
• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:** .....

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



# LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

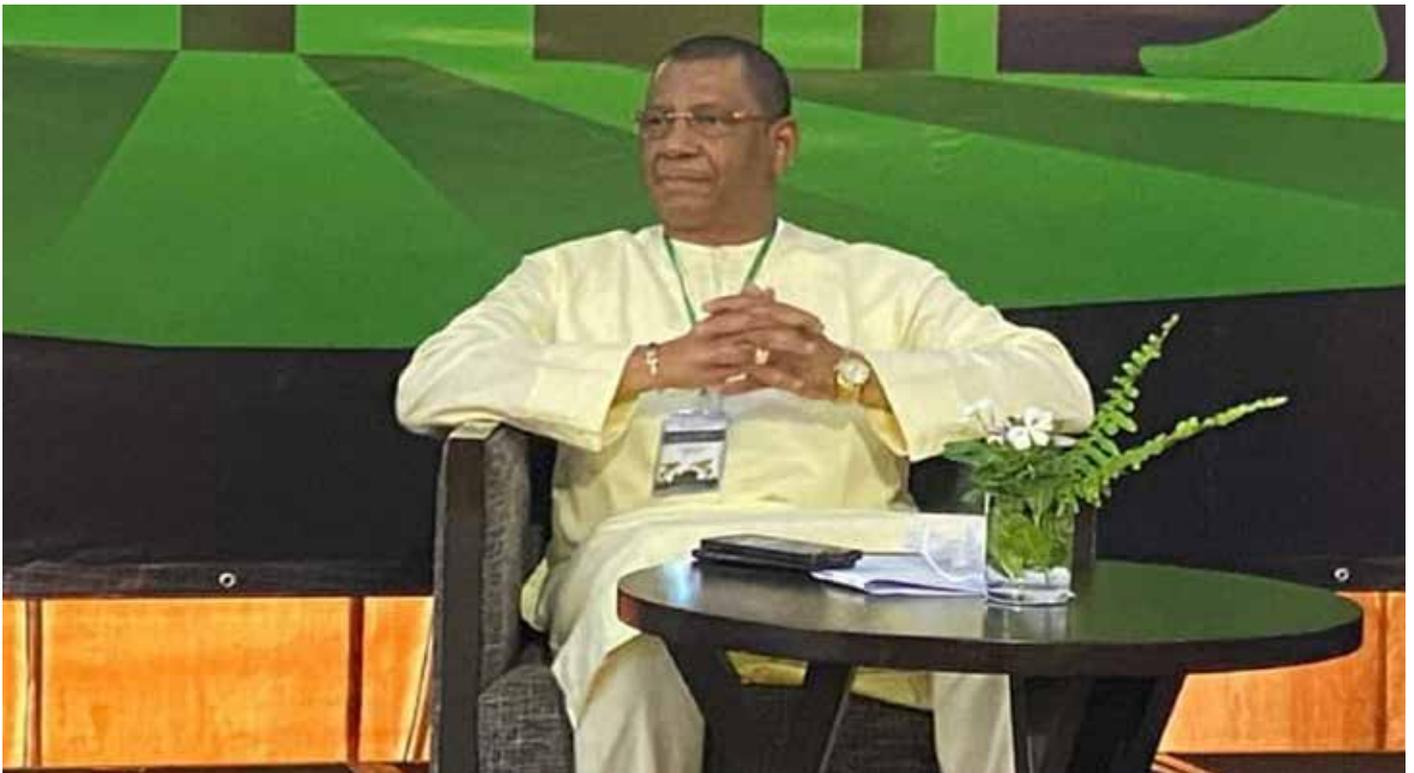
## Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



## INPS Au service des assurés sociaux

**Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités**



## Le Président/Colonel Assimi Goita

# La tentation entre le Général Moussa Traore et le Président Amadou Toumani Toure

**N**ul n'a de contrôle sur le temps. Dès lors qu'il est fixé, il arrive inexorablement. Le temps de la fin de la Transition arrive. Encore 7 petits mois pour ceux qui voudraient que ce temps s'étire. Encore 8 longs mois pour ceux qui sont pressés que « tout cela finisse vite ». Quoi qu'il en soit, le

temps de la grande décision se pointe pour le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA. Il n'a pas de choix sur la marche du temps.

Alors que va décider le populaire Président de la Transition ? Dans cet article, nous allons

essayer d'apporter des éléments de réponse, non pas que nous soyons dans les secrets de Dieu, ni détenteur d'une quelconque confiance. Mais sur la base d'une analyse comparative avec deux de ses illustres prédécesseurs.



## Un choix cornélien

Cornélien : adjectif issu des œuvres du grand dramaturge français, Pierre Corneille, qui définit, en simple, **un dilemme entre le sentiment et le devoir**.

- L'approche sentimentale voudrait que le Président Assimi GOITA écoute ses très nombreux supporters et cherche à se maintenir au pouvoir. De par sa popularité auprès du peuple politisé, la disposition d'importants moyens financiers, la maîtrise des forces

de défense et de sécurité, le contrôle de l'administration, notamment préfectorale, le soutien de certains guides religieux et traditionnels, l'appui fort probable de nombreux grands opérateurs économiques, la mobilisation de certains partis politiques et associatifs sont autant de facteurs qui pourraient faire de la prochaine présidentielle « une promenade de santé » pour le locataire actuel de Koulouba.

- La voie du devoir voudrait que le Président Assimi GOITA s'interroge beaucoup avant de

se lancer dans la quête du pouvoir. Au chapitre des bonnes questions, **d'abord celle de la légalité**.

**La Charte de la Transition ne permet pas à son Président de se présenter à la prochaine élection présidentielle de février 2024.** En effet, le Décret n°2020-0072/PT-RM portant promulgation de la Charte de la Transition (jo 2020-17 sp) – Modifié par la loi n°2022 portant révision de la Charte de la Transition (jo 2022-01 sp) est très clair sur le sujet. **Son Article 9 stipule «Le Président de la Transition n'est pas éligible aux élections présidentielle et législatives qui seront organisées pour marquer la fin de la Transition. La présente disposition n'est pas susceptible de révision».**

Une certaine confusion, volontairement entretenue par certains juristes partisans, consiste à opposer la Charte de la Transition, la Loi électorale et la nouvelle Constitution.

D'abord, il convient de préciser que ni la Loi électorale et encore moins la nouvelle Constitution, non encore promulguée, ne touche à la Charte de la Transition. Sans





la Charte, point de Président, ni de Gouvernement, ni de CNT, en somme ni aucun organe de la Transition. Les Institutions de la République et la Gestion de la Citée sont aujourd'hui régies par les dispositions de la Charte, dans ses versions originale et modifiée. La Charte est et demeure jusqu'à la passation du pouvoir entre le Président de la Transition et le Président élu en février 2024.

En outre, il convient de préciser que la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant Loi électorale ne touche pas du tout à l'Article 9 de la Charte de la Transition. Celle-ci porte : Titre I : Des Dispositions

Générales qui traitent de la création, la composition, les missions & le fonctionnement de l'AIGE, l'appui du Ministère de l'Administration territoriale à l'AIGE, les listes électorales, les procédures, les conditions d'électeurs, de candidatures & d'éligibilité, les campagnes électorales, l'organisation des

Élections, les recours, la gestion des recours et la proclamation des résultats par la Cour Constitutionnelle - Titre II : Des Dispositions particulières au Référendum, - Titre III : Des Dispositions particulières à l'élection du Président de la République (Article 152 à Article 166) –Titre IV : Des Dispositions particulières à l'élection des Députés. Titre V : Des Dispositions particulières à l'élection des Conseillers nationaux ...

Les Articles 152 à 166 relatifs à l'élection du Président ne font pas allusion au Président de la Transition. La mention à la Transition concerne l'Article 155 qui stipule : « **Tout membre des Forces Armées ou de Sécurité qui désire être candidat aux fonctions de Président de la République, doit démissionner ou demander sa mise à la retraite au moins six (06) mois avant la fin du mandat en cours du Président de la République.**

**Toutefois, pour les élections pendant la Transition, les Membres des Forces Armées ou de Sécurité qui désirent être candidats aux fonctions de Président de la République, doivent démissionner ou demander leur mise à la retraite au moins quatre (04) mois avant la date de l'élection présidentielle marquant la fin de la Transition »**

Ce second paragraphe de l'Article 155 concerne les autres membres des Forces Armées ou de Sécurité, qui ne sont ni Président (Article 9), ni membres du Gouvernement (Article 12) de la Charte de la Transition. Les dispositions restrictives de la Charte de la Transition n'excluent pas la possibilité aux membres du CNT de pouvoir briguer un mandat électoral.

S'agissant de la nouvelle Constitution, qui a été adoptée, le 18 juin 2023, par 38% des électeurs maliens, à une majorité écrasante

de 97%, est-il besoin de s'y appesantir, d'autant plus qu'elle n'est même pas encore promulguée ? En outre, la nouvelle Constitution ne prendra effet qu'avec la fin de la Transition. Enfin, il est à noter que l'article 25 de la Charte précise « **En cas de contrariété entre la Charte de la Transition et la Constitution du 25 février 1992, les dispositions de la présente Charte s'impose** ». Ce qui établit la primauté de la Charte sur tous les autres textes fondamentaux durant la Transition.

En définitive, la Charte la Transition ne permet aucunement ni au Président de la Transition, ni aux membres du Gouvernement d'être candidat à la prochaine élection présidentielle.

Si le Président de la Transition n'a pas la légalité d'être candidat à la prochaine élection présidentielle, a-t-il **la légitimité de se présenter en février 2024** ? C'est la 2ème question que le Président Assimi GOITA devrait aussi se poser avant de se lancer dans la bataille électorale.

De par sa grande popularité auprès du peuple politisé, il est facile de conclure que le Président de la Transition a toute la légitimité de se porter candidat à la prochaine élection présidentielle. Il se trouve que la seule adhésion d'une grande partie de la frange « éclairée » de la population malienne ne suffit pas à asseoir une légitimité. Il faut y ajouter l'indice de satisfaction des Maliens. Peut-on dire que les populations maliennes soient aujourd'hui plus mieux nanties et plus heureuses qu'avant août 2020, ou mai 2021 ? Les revendications populaires, qui ont abouti à la chute du régime d'IBK, ont-elles été satisfaites ? En somme quel est le bilan de la Transition et de sa Rectification, en tenant compte du contexte défavorable de la pandémie du COVID, des sanctions de la CE-DEAO, des conséquences de nos choix diplomatiques ? Aujourd'hui, il n'est pas possible de répondre avec objectivité à ces interrogations. Les partisans de la Transition diront

que « des montagnes ont été soulevées » ; les opposants diront que « la montagne a accouché d'une souris ». Seul le temps (encore lui) pourra nous édifier, et cela avec le Jugement de l'Histoire.

En attendant, le Président de la Transition Assimi GOITA devra décider

### Un choix personnel

Le pouvoir a ceci de singulier : lorsque le « Prince » a fini d'écouter tous les conseillers (courtisans et sincères), lorsqu'il a « longuement et mûrement réfléchi » comme disait le Président sénégalais Macky SALL lors de l'annonce de sa non-candidature, alors il devra décider – décider seul face à Dieu, au Peuple et à son destin. Le Colonel Assimi GOITA aura deux options : celle du Général Moussa TRAORE (GMT) ou celle du Président Amadou Toumani TOURE (ATT).

Le Général d'Armée Moussa TRAORE et le Colonel Assimi GOITA sont avant tout des militaires de carrière. Ils ont tous deux porté et rehaussé les FAMa. Au temps du Général, l'armée malienne était une des meilleures de la sous-région, pour ne pas dire du continent. Quant au Colonel, il a redressé l'armée malienne et la booster en moins de 3 ans. Aujourd'hui, la montée en puissance des FAMa n'est pas un vain mot. Elles sont beaucoup mieux équipées, le nombre des effectifs a été augmenté, la discipline a été réinstaurée, les troupes sont mieux entraînées, plus motivées et décidées à découdre avec l'ennemi.

Le Général Moussa TRAORE s'est accroché au pouvoir. Il a régné pendant 23 ans. De hantise de perdre le pouvoir, aux complots réels contre lui, GMT a fini par instaurer un régime dictatorial dont les derniers soubresauts font partie des années sombres du Mali contemporain. **Ce choix ne s'impose pas au Colonel Assimi GOITA.**

Le Président Amadou Toumani TOURE (ATT) est aussi un militaire : Général d'Armée.

L'homme a tellement prôné le dialogue, la recherche du consensus et de la paix que l'on finit par oublier qu'il a été le chef des commandos parachutistes, précédé par une carrière militaire hors du commun. Le Général ATT et le Colonel Assimi GOITA ont en commun le respect de l'autre, l'amour de leur pays et un réel patriotisme. Ils sont tous les deux des personnalités humbles. Souvenons-nous que c'est à la suite d'une insurrection populaire, qu'ATT a réalisé le coup d'état du 26 mars 1991. Après avoir fait adopter la Constitution du 25 février 1992, organisé l'élection présidentielle d'avril de la même année, il a remis le pouvoir au 1er Président démocratiquement élu du Mali, Alpha Omar KONARE (AOK), le tout en 14 mois de Transition. Le Colonel Assimi GOITA dirige effectivement la Transition depuis 3 ans et 2 mois. S'il remet le pouvoir en juin 2024, il aurait passé plus de 4 ans à la tête de la Transition, pas loin d'un mandat présidentiel.

Après les 2 mandats d'AOK, ATT est revenu au pouvoir en gagnant l'élection présidentielle de 2002 et fut réélu en 2007. ATT fait partie de l'étoffe des héros du Mali, un des grands bâtisseurs du pays. Le Colonel Assimi GOITA est-il sur la trace d'ATT ? Après le redressement de l'armée, il s'est engagé dans la voie des grandes réalisations comme en témoigne, entre autres, ses prochains déplacements à Kayes, entre le 15 et le 22 juillet 2024 en vue du lancement officiel de la reprise du trafic ferroviaire Dakar-Niger, la pose de la 1ère pierre du Lycée de Kayes N'Di et le démarrage des travaux Kayes-Diema-Bamako. **Rien n'empêche Assimi GOITA d'emprunter la voie d'ATT.**

La décision finale l'appartient. Puisse le Bon Dieu bien l'inspirer pour le Bonheur du Mali et des Maliens.

**Une contribution du Dr. Hamed SOW, ancien ministre et expert international**

## Oumar MC Koné



Malgré les circonstances, le Premier ministre Dr Choguel Kokalla MAÏGA est un homme d'Etat aux qualités extraordinaires et grâce à lui, nous avons pu engranger des résultats positifs dans la Refondation de l'Etat. De plus et à contrario des apparences, il souhaite le rassemblement de toutes les forces politiques et sociales pour concrétiser les 517 recommandations issues des Assises nationales de la Refondation. C'est dans cet esprit qu'a été élaboré le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat, CSRE, dont la mise en œuvre s'étalera sur dix (10) ans. Le Premier ministre est un camarade de lutte, il ne veut tirer aucune glorification de son action autre que remettre debout le Mali.

Le Président du RPA – ST  
Pr Oumar MC KONÉ



## MALI KANU



Mohamed El Maouloud Ramadane, porte-parole du CSP-PSD : « Le départ de la Minusma, un danger pour le processus de paix »

Par aBamako.com par Momo

Via la résolution 2690, les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ont décidé de mettre fin à la mission des Casques bleus au Mali. Comment le Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement a accueilli cette annonce ? Alors que les tensions sont vives entre le gouvernement et la CMA dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, dans ce contexte de retrait de la Minusma, quel avenir pour l'Accord de paix déjà malmené par les parties

signataires ? Maouloud El Maouloud Ramadane, porte-parole du Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) répond à nos questions. Entretien. Mali Tribune : Avez-vous été surpris de l'annonce du retrait de la Minusma ?

Maouloud El Maouloud Ramadane : On n'a pas été surpris par l'annonce de cette nouvelle qui est le retrait de la Minusma. Parce que depuis la dernière réunion du Conseil de sécurité des Nations unies du 16 juin, où les autorités maliennes avaient demandé son retrait sans délai, nous avons compris cela. Mais on sait qu'en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix, sans le consentement de pays hôte ne peut pas rester. Donc, il faut forcément la collaboration des autorités du pays hôte. Si celles-ci ne veulent plus de leur présence, les Casques bleus sont obligés de quitter. Et lorsque les autorités avaient fait cette demande, nous avons fait un communiqué pour alerter les risques liés au départ de la Minusma sachant bien que cette mission onusienne joue un rôle crucial dans le processus de paix avec un mandat d'appui de suivi à la mise en œuvre de l'Accord. Nous sommes déjà à notre huitième année après la signature de l'Accord et il y a beaucoup de facteurs qui sont en train de l'impacter et si on augmente à cela le départ de la Minusma ça va être un danger pour le processus de paix au Mali. C'est pourquoi nous avons appelé le Conseil de sécurité de l'Onu.

Mali Tribune : Faut-il craindre le pire sans la Minusma ?

M E. R. : Cette lettre rentre dans le cadre de nos préoccupations suite au retrait de la Minusma. Raison pour laquelle le Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) a écrit cette lettre pour le Conseil de sécurité pour le tenir au courant, mais aussi de l'alerter sur les conséquences que le départ de la Minusma pourra avoir sur la situation du Mali et le Sahel en général et particulièrement sur le processus de mise en œuvre de l'Accord. C'est dans ce cadre que nous avons adressé cette lettre signée par le président Alghab Ag Intalla.

Mali Tribune : Selon vous, la Minusma est-elle une partie du problème ?

M E. R. : Cette question mérite d'être posée aux autorités maliennes qui font ces allégations à l'endroit de la Minusma. Mais il faut tout d'abord savoir que la Minusma est là à la demande des autorités maliennes et elle peut partir à la demande de celles-ci comme c'est le cas déjà. Mais nous, on ne peut pas dire cela. Nous savons que la Minusma joue un rôle très important dans tout le Mali particulièrement dans les régions du Nord et dans plusieurs domaines que ce soit dans le dévelop-

pement, l'emploi des jeunes, la sécurité ou la protection des droits de l'Homme. Mais dès le moment où les autorités à qui cette mission de maintien de la paix est là ne voient pas sa nécessité, je crois que ce sujet doit normalement être clos. Déjà, nous avons pris acte de cette résolution du retrait de la Minusma votée à l'unanimité.

**Mali Tribune :** Quel avenir pour l'Accord de paix déjà malmené par les parties signataires ?

**M E. R. :** L'avenir de l'Accord va dépendre de ce que les parties signataires elles-mêmes vont lui donner. Parce que ça dépend d'elles. C'est elles qui sont concernées et ça relève de leurs responsabilités en premier lieu. C'est vrai que la médiation internationale est là en tant que garante de ce processus de paix et joue un rôle d'accompagnement. Donc, si la Minusma se retire, elle va beaucoup impacter sur le processus de paix. La Minusma assure le secrétariat permanent du Comité de suivi de l'Accord de paix qui est l'organe principal de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger et préside aussi plusieurs autres missions comme le Comité technique sécuritaire (CTS), l'observation du cessez-le-feu, Comité de suivi et l'application de certains arrangements sécuritaire. Donc obligatoirement, son départ va impacter ce processus. Mais si les parties signataires ont la volonté politique de le continuer, la Minusma n'est qu'une partie de cette équipe de la médiation qui est à sa tête l'Algérie. Il va falloir trouver un autre mécanisme pour jouer ce rôle que la Minusma jouait, c'est-à-dire responsabiliser une autre entité peut être l'Union africaine, la Cédéao ou un envoyé spécial des Nations unies pour la mise en œuvre de l'Accord. Il faut obligatoirement qu'on trouve un mécanisme pour remplacer le rôle que la Minusma jouait.

**Mali Tribune :** Que vous a dit l'ambassadeur russe au Mali à propos de la mise en œuvre de l'Accord ?

**M E. R. :** Notre rencontre avec l'ambassadeur russe n'est pas la première. Nous avons toujours l'habitude de rencontrer tous les ambassadeurs qui ont un lien direct dans la mise en œuvre du processus de paix ou qui sont les pays membres permanents du Conseil de sécurité. C'est la cinquième fois que nous rencontrons l'ambassadeur russe. Et nous avons discuté avec ce dernier des sujets d'actualité surtout le départ des Casques bleus, du processus de paix, les problèmes auxquels le pays est confronté. Il nous a rassurés que la Russie est attachée à la paix et appelle toutes les parties à la retenue et de privilégier le dialogue.

Propos recueillis par  
Ousmane Mahamane



## ■ Bacary Camara



Arène politique

Adama Konaté 3e adjoint au maire de la CV

Le plus bel exemple de loyauté et de fidélité au maire Amadou Ouattara.

Elu conseiller municipal en Novembre 2016 sous les couleurs du RPM, Adama Konaté était auparavant le secrétaire politique de la section RPM de la CV. Cette grande épopée électorale marquée par l'élection de deux députés à l'Assemblée nationale et de 14 élus communaux, s'est progressivement transformée en un véritable cauchemar pour Ouattara et son carré de fidèles avec à leur tête Adama Konaté.

Au final Amadou Ouattara s'est vu récompensé par les plus hautes autorités de la transition par la médaille du mérite national avec effigie Lion debout, comme quoi..

Amadou Ouattara est le nouveau Secrétaire général de la Section RPM de la CV, depuis le 28 février 2023

B.CAMARA, Le Phénix



## ■ Maffenin Diarra



La vie a une fin comme une lumière de bougie s'éteint, mais dans le cœur les souvenirs sont à jamais ancrés.

Repose en paix Oumar B KONE, chef de centre de TECHNOLAB ISTA annexe de Sotuba



## ■ Ministre Commissaire Redouwane Ag Med Ali

Du 7 au 8 juillet, 5 sites de réfugiés recevront les dons de riz octroyés par la République Populaire de Chine au Commissariat à la sécurité alimentaire.



Cette opération se tient en marge des actions du Plan National de Réponse à l'insécurité alimentaire 2023 et se donne pour mission d'apporter une aide ponctuelle aux populations vulnérables comme les déplacés internes, les orphelinats, les associations de veuves, les personnes en situation de handicap et les familles en précarité vivant dans le District de Bamako et ses environs. Cette journée de lancement ouvre la voie à la distribution gratuite de près de 800 tonnes de riz qui se feront sur une dizaine de jours



## ■ Lumiere TV



C'était compliqué pour Salif. Il faut nous trouver l'information sur l'état de Salif s'il va bien ou pas?

Parmi les deux, qui est le plus violent dans cette affaire, Salif ou Petit Guimba?



## ■ Youssouf Coulibaly - le Serviteur



Deux années scolaires sans perturbation et pendant les deux ans le programme est correctement exécuté...

Principal artisan d'un examen sans fuite de sujets et sans fraude. vous avez fait rêver les acteurs de l'école malienne. Vous faites honneur aux femmes !

Madame vous êtes sorti par la plus grande porte, celle réservée aux plus honorables et dignes fils du Mali... La patrie vous sera éternellement reconnaissante !!!

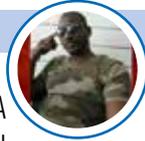


## ■ Casimir Sangala



Biennale de crise mais meilleure Biennale au plan organisationnel malgré quelques aspects perfectibles et les peaux de banane.

## ■ AMARA Bathily Page



LA DAME A BIEN PRÉPARÉ SON BUZZ, DONT IL A PIÉGÉ LE TYPE QUI EST TOMBÉ DANS SON JEU SINON IL N'Y A JAMAIS EU DE MARIAGE ENTRE EUX

## ■ L'ESSOR



Les rideaux sont tombés le 22 juin dernier sur les travaux de la 1ère édition de Sanlam Academy, une initiative du groupe Sanlam Maroc qui a réuni, du 19 au 22 du même mois, une quinzaine de journalistes à Casablanca au Maroc.



## ■ Serge Daniel



#Mali-UEMOA- D'après mes informations, le sommet des chefs d'état de l'Union Économique et monétaire ouest-africaine ( UEMOA) qui s'est tenue le 8/7/ à Bissao a décidé de la levée des sanctions institutionnelles prises contre le Mali. Communiqué officiel attendu ce 9/7/ .

## ■ Wassim Nasr



#Syrie des partisans de l'#EI on participé à la manifestation d'al-Aazba #DeirEzore (zone sous contrôle #FDS #YPG) pour dénoncer la profanation du Coran en #Suède par un réfugié chrétien irakien et ancien milicien de la mobilisation populaire #Hashd contre l'Ei en #Irak

## ■ Martin Fayulu



Saluons la position ferme de l'Union Européenne sur le processus électoral en #RDC : « ... l'UE prend également note des critiques et des préoccupations exprimées par les partis politiques d'opposition et les organisations de la société civile, auxquelles il convient de répondre de toute urgence ». Pourquoi M. Kadima ne veut pas que son fichier électoral soit audité par un organisme externe indépendant réputé ?

## ■ Adam Dicko



Adam Dicko est à Paris, France.

Au nom de la Civil Society Platform for Peace-building and Statebuilding (CSPPS), j'ai pris part au dialogue politique et à la réunion du groupe de pilotage du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (IDPS), qui se sont tenues à Paris du 2 au 6.

Ps. Le IDPS est le premier espace de dialogue politique qui réunit les pays fragiles et touchés par les conflits, les partenaires au développement et la société civile. Il est composé de membres du Réseau international pour les conflits et les situations de fragilité (INCAF), le groupe du g7+ des États fragiles et touchés par un conflit, et la plate-forme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (CSPPS).



## ■ Macky Sall



La réception, ce 8 juillet, du terminus du TER à l'AIBD est une étape significative de la 2e phase du #TER connectant Diamniadio à l'AIBD. Le temps de l'action continue pour un Sénégal émergent !



**COSCLCCP**

Faladiè Sema Rue 844 Porte: 355 BPE: 805 Bamako Mali.

Email: [cosclccp@gmail.com](mailto:cosclccp@gmail.com) Tél: 20201830

### **AVIS DE RECRUTEMENT :**

La Coalition des Organisations de la Société Civile pour la Lutte contre la Corruption et la Pauvreté (COSCLCCP), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Mobilisation de la Société Civile Malienne pour les Dénonciations de la Corruption (PAMOSCD) dans les 19 régions du Mali et le District de Bamako sur financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), recrute :

- **1 Coordinateur :**
- **Profil des candidats :** Être titulaire d'au moins d'une maîtrise en droit, science politique, économie, gestion, statistiques, sociologie, anthropologie et toutes autres disciplines similaires
- **3 Experts chargés de la vérification/qualification des cas de corruption**
- **Profil des candidats :** Être titulaire d'au moins une maîtrise en droit, science politique, économie, gestion, statistiques, sociologie, anthropologie et toutes autres disciplines similaires
- **Tâches des experts**
  - Apporter un appui technique aux points focaux de la coalition
  - Recevoir des cas de corruption dénoncés
  - Vérifier et qualifier les cas de corruption
  - Alimenter la plateforme de lutte contre la corruption avec des cas qualifiés de corruption
  - Participer au suivi du traitement des cas qualifiés de corruption
  - Elaborer et présenter un rapport d'activité selon la fréquence d'analyse et qualification des cas de corruption.

#### **Les experts et le Coordinateur doivent répondre aux critères suivants :**

- Disposer d'une bonne connaissance du cadre juridique et institutionnel de la prévention et lutte contre la corruption au Mali
- Disposer d'une bonne expérience en matière de dénonciation des cas de corruption
- Disposer d'une bonne connaissance sur la vérification/qualification des cas de corruption
- Disposer de trois (3) ans d'expériences dans le domaine de la prévention et de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite
- Être titulaire d'au moins une maîtrise en droit, science politique, économie, gestion, statistiques, sociologie, anthropologie et toutes autres disciplines similaires
- Disponibilité à travailler sous pression.

- **Et 1 comptable**

**Profil des candidats :** Diplôme universitaire minimum Bac+4 dans un domaine relevant du secteur concerné (**comptabilité, économie, etc.**). La connaissance des logiciels comptables TomPro, SAARI, etc est obligatoire avec au moins 3 ans d'expériences professionnelles.

Les contrats sont à durée déterminée sur 1 an avec 3 mois d'essai et le lieu d'affectation est dans le District de Bamako. A la discrétion du Partenaire Technique et financier, le contrat pourra être renouvelé.

**Le dossier de candidature comprend :**

- Un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles pertinentes en lien avec le poste incluant les noms et contacts de deux (02) personnes de référence (4 pages maximum)
- Les diplômes, certificats et attestations justifiant des compétences et expériences requises ;
- Une lettre de motivation.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard, le vendredi 07 Juillet 2023 à 12 heures au siège de la COSCLCCP, S/C ONG AFAD à Bamako : **Faladié Séma Rue 844 Porte 355 En face de la Grande Mosquée près de la Tour de l'Afrique.**

Tél : 20 20 18 30. Email : [cosclccp@gmail.com](mailto:cosclccp@gmail.com)

Bamako, le 30 Juin 2023

**Le Vice-Président**

**Ahmed Sékou DIALLO**



## Échange de prisonniers : Deux djihadistes seraient libérés dans l'accord



Les autorités maliennes ont libéré au moins deux membres de la branche sahélienne du groupe djihadiste de l'État islamique dans le cadre d'un échange de prisonniers, a indiqué l'AFP citant un responsable de sécurité et deux responsables politiques. Le journal français a notamment cité Oumeya Ould Albakaye et Dadi Ould Cheghoub, tous deux membres de l'État islamique dans le Grand Sahara (ISGS), comme étant les terroristes libérés ces derniers jours et ramenés par avion de Bamako à la région de Gao dans cet échange, selon les déclarations d'un responsable de sécurité. Le même journal ajoute qu'un des responsables politiques, un élu de Gao, lui a indiqué qu'au moins trois djihadistes ont été ramenés de Bamako en avion militaire, soulignant que ces libérations ont eu lieu dans le cadre d'un échange de prisonniers. Un quatrième, un autre responsable de sécurité, a précisé qu'un « geste » avait été fait pour « protéger les vies de nos compatriotes en danger de mort », affirmant que jusqu'à présent, les autorités maliennes n'avaient « jamais libéré de djihadistes pour avoir la paix dans le nord du Mali ». Rappelons qu'Oumeya Ould Albakaye, expert en explosifs, avait été capturé par des forces françaises en juin 2022, avant que Paris ne finisse de retirer ses troupes du pays en août.

Selon une source sécuritaire qui a souhaité rester anonyme, Oumeya Ould Albakaye avait un temps été vu comme un possible successeur de l'ancien chef de l'ISGS Adnan Abu Walid al-Sahrawi, tué par les forces françaises en août 2021.

Commandant des forces de l'ISGS dans les régions de Gourma au Mali et d'Oudalan au Burkina Faso voisin, il est selon l'armée malienne responsable de nombreuses exactions contre les civils des deux côtés de la frontière.

Le Mali est en proie depuis 2012 à une crise sécuritaire profonde, nourrie par des groupes djihadistes et séparatistes ou proclamés d'autodéfense. Partie du nord, elle s'est propagée progressivement au centre du pays et au Burkina Faso et au Niger voisins.

L'insatisfaction de la population face à l'incapacité des gouvernements à rétablir la sécurité a favorisé deux coups d'État militaires en 2020 et 2021.

Il faut ajouter que cet échange de prisonniers ayant occasionné la libération de certains terroristes capturés est le premier depuis 2020, après la libération de feu Soumaïla Cissé et de l'humanitaire Sophie Pétronin.

Binadjon Doumbia

## Côte d'Ivoire : Au moins dix morts après de fortes pluies à Abidjan



Au moins dix personnes sont mortes dans la nuit de jeudi à vendredi après de fortes pluies à Abidjan, notamment dans plusieurs glissements de terrain, selon le groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM) de Côte d'Ivoire.

« Nous avons enregistré dix morts, neuf à Yopougon et un à Cocody-Angré », deux quartiers d'Abidjan, respectivement à l'ouest et au centre, a déclaré à l'AFP le capitaine et adjoint au chef des opérations du GSPM, Anicet Bah.

Dans la zone industrielle de Yopougon, un premier glissement de terrain « aux environs de 3 heures du matin » a fait « quatre décès » et un blessé, a-t-il précisé. Dans la même zone, à la suite d'un deuxième glissement de terrain, les sapeurs-pompiers ont fait état de « sept blessés et quatre décès dont un enfant », a-t-il ajouté.

A Attécoubé-Mossikro, une autre partie de Yopougon, le corps d'une personne décédée a été sorti d'un éboulement, à l'aube.

Dans la commune de Cocody, « une personne a été emportée par les eaux », dont le corps a été retrouvé dans un caniveau par des habitants, a affirmé le capitaine Anicet Bah.

Le bilan est provisoire. A Yopougon, « trois victimes sont supposées avoir été emportées par les eaux », mais « les recherches sont restées vaines », a-t-il déploré. Il affirme que « les opérations ont été arrêtées ».

Mi-juin, cinq personnes, un couple et leurs trois enfants, sont mortes dans un glissement de terrain, également à Yopougon.

Ce quartier populaire de l'ouest d'Abidjan avait déjà été endeuillé l'an dernier, lors d'un éboulement dans lequel six personnes sont mortes, après une nuit de pluies intenses.

Les constructions précaires dans des zones inondables, habitées par des populations pauvres, sont légion dans cette métropole d'Afrique de l'Ouest de 5,6 millions d'habitants en croissance continue.

Les mois de juin et juillet sont au cœur de la saison des pluies, dans ce pays au climat tropical.

Début juin, l'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale (OSCS), un organisme gouvernemental, avait indiqué que 15 enfants étaient morts depuis le début de l'année, en lien avec les intempéries. L'an dernier, 19 personnes sont mortes lors de plusieurs épisodes de fortes précipitations et 18 personnes ont perdu la vie en 2020 pendant la saison des pluies.

AFP

## Mali : Un convoi onusien attaqué à Ansongo (nord)



Le bilan est de trois morts et 11 blessés civils. Un convoi logistique de la Mission onusienne au Mali (Minusma) a été ciblé, jeudi, par 2 attaques séparées dans le cercle d'Ansongo (nord du Mali), a annoncé la mission dans un tweet vendredi.

“ La 1ère attaque a causé 3 morts et 11 blessés civils dont 2 graves, évacués par notre unité de secours”, a précisé la Minusma ajoutant que les Casques bleus ont riposté aux 2 attaques sans enregistrer de pertes. Le convoi se composait de trente-cinq camions appartenant à des sous-traitants de la Minusma, escortés par des Casques bleus, qui circulaient entre Labezanga, à la frontière avec le Niger, et Ansongo, précise RFI. Aucune partie n'a revendiqué ces attaques samedi à la mi-journée.

Source : Bamada

## Interconnexion du réseau électrique de la CEDEAO : 12 pays dont le Sénégal concernés



Dans le cadre du programme d'interconnexion des réseaux de l'EEEOA (système d'échanges d'Énergie électrique Ouest Africain), des essais de synchronisation permanente des zones 2 et 3 seront effectués ce samedi 8 juillet 2023, informe la SÉNÉLEC

Dans le cadre du Programme d'interconnexion des réseaux de l'EEEOA (Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain), des essais de synchronisation permanente des zones 2 et 3 seront effectués ce samedi 8 juillet 2023, informe la Cellule Communication de la Senelec.

« Les pays concernés par ces essais sont le Togo, le Bénin, le Ghana, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Léone, la Guinée, le Mali, le Sénégal, la Gambie et la Mauritanie. L'objectif de ce projet est d'assurer un approvisionnement en énergie électrique régulier, fiable et à un coût

## Mali : L'officier sénégalais de la Minusma renvoyé après des propos polémiques



Bamako a demandé le retrait sans délai de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

L'information est tombée ce vendredi 7 juillet. L'officier sénégalais de la Minusma, auteur des récents propos polémiques dans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, a pris un vol bleu pour ne pas dire qu'il a quitté le Mali vendredi 7 juillet. Il a embarqué ce matin à partir de Sévaré à bord d'un avion de la Minusma pour Bamako où il doit être rapatrié dans son pays. Ainsi, sa mission a été écourtée après les propos incendiaires qu'il a récemment tenus devant ses hommes sur la base de Sévaré. Sur cette vidéo devenue virale depuis mardi dernier, l'officier en question qui est en réalité le second du colonel Mathieu Diogoye Sène, commandant du onzième détachement sénégalais au Mali dont le nom circule depuis quelques heures et qui selon nos informations n'a rien à voir avec cette affaire, critiquait le comportement de certains Maliens à l'égard des casques bleus. Pour lui, depuis le vote par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une Résolution actant le retrait de la Minusma, le 30 juin dernier, les casques bleus sont « malmenés » par leurs frères d'armes du Mali. Avant d'appeler ses hommes à ne pas « manquer de caractère » au cas où ils sont provoqués. Selon lui, les Maliens ont le droit de leur demander de partir, mais « ils n'accepteront pas d'être traités comme des marionnettes ». Il n'a pas manqué de rappeler que les casques bleus sont actuellement victimes de toutes sortes de tracasseries notamment des restrictions dans les déplacements y compris les patrouilles de routine. Pourtant, le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa déclaration, avait soutenu qu'avant son retrait définitif du Mali prévu au plus tard le 31 décembre prochain, la Minusma pouvait mener quelques activités parmi lesquelles la sécurisation des personnes autour de ses différentes bases. Des propos regrettés par la Minusma qui dit s'en dissocier puisque ne reflétant « en rien sa position ».

MD/ac/APA

compétitif au bénéfice des populations des États membres », lit-on dans un communiqué. Comme lors des essais réussis du 22 octobre 2022 et du 11 mars 2023, le plan de défense en vigueur sera mis à contribution pour limiter d'éventuels désagréments.

Source : senepuls

# Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

## REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

## CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

## COURS ET ATELIERS:

### 24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

### ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

**Cours de langue:** maximum 15 élèves par classe

**Activités:** grand choix parmi la liste ci-dessous

## LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

**2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.**

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

## ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

**VOYAGE:** Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.

Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.

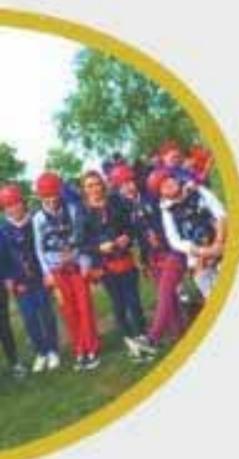
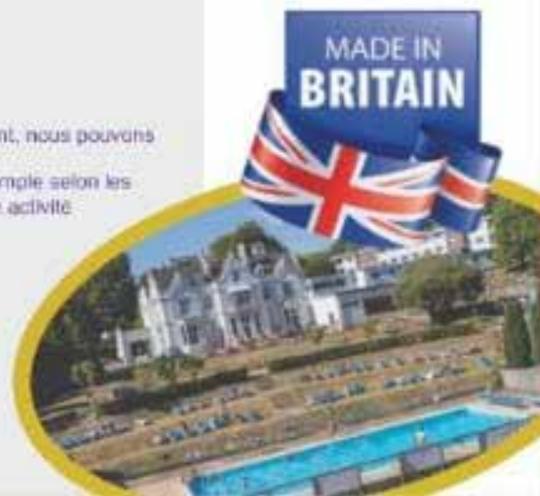


**Dates**  
Séjours 2023  
Du 1<sup>er</sup> au 14 Août  
ou  
Du 14 au 27 Août

**Tarifs:**  
**2 000 000 FCFA**  
Frais d'Inscription :  
**300 000 FCFA**

**Séjour**  
**Exceptionnel**  
**à Dakar pour**  
**les formalités**  
**de visas en**  
**Juillet 2023**

MADE IN  
**BRITAIN**





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

**Article 6:** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

# Anniversaire de la répression meurtrière : Le collectif des victimes monte au créneau



**T**rois ans après la répression meurtrière des manifestations organisées entre les 10, 11 et 12 juillet 2020 par le mouvement du 5 juin rassemblement des forces Patriotiques (M5 RFP) exigeant la démission de feu l'ex-président Ibrahim Boubacar Kéita (IBK), la justice n'a toujours pas été rendue. Le 5 juin dernier, l'anniversaire du mouvement a été célébré, mais les victimes sont toujours négligées. Le collectif refuse d'oublier cette situation.

Le président du collectif des victimes, Seydou Doumbia, a pris la parole le vendredi 7 juillet 2023 pour évoquer la situation actuelle des victimes, l'avancement du dossier judiciaire et les mesures de réparation.

Selon lui, certaines victimes se trouvent toujours dans une situation précaire et attendent toujours des soins adéquats pour leur rétablissement.

En ce qui concerne l'avancement du dossier judiciaire, le président Seydou Doumbia a rappelé que l'un des objectifs du collectif est de réclamer justice pour les victimes. «Le collectif dispose d'un avocat et d'un huissier qui travaillent sur le dossier et qui en

connaissent les détails», a-t-il précisé.

Le président du collectif a félicité le président du CNT et le gouvernement pour la proposition de loi visant à indemniser les victimes ayant subi des préjudices corporels et les familles des victimes décédées lors des événements des 10, 11 et 12 juillet 2020. Il les a également invités à mettre en œuvre rapidement cette loi afin de soulager au mieux les victimes et leurs proches.

Pour cette troisième année, le collectif prévoit des activités commémoratives et des cérémonies de sacrifice à Badalabougou, en collaboration avec les responsables du mouvement du 5 juin rassemblement des forces Patriotiques M5 RFP.

Au Mali, les forces de sécurité ont fait un usage excessif de la force pour réprimer des manifestations parfois violentes organisées par l'opposition politique lors des trois journées de troubles en juillet 2020 dans la capitale Bamako. Au moins 14 personnes ont été tuées et plus de 300 autres blessées, parmi lesquelles des manifestants, des passants et des membres des forces de sécurité.

«Les violences récentes qui ont secoué la capitale ont entraîné un nombre effroyable de morts et de blessés», a déclaré Corinne Dufka, directrice pour le Sahel à Human Rights Watch. «Le recours excessif à la force par les forces de sécurité a clairement contribué à ce bilan tragique. Pour éviter de nouvelles pertes de vies, elles devraient veiller à réprimer les manifestations violentes en faisant un usage minimal de la force, et les partis politiques devraient exhorter leurs membres à la retenue. «A l'appel du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), des manifestants protestent contre le gouvernement du président Ibrahim Boubacar Keita, demandant parfois sa démission. Ces manifestations, qui ont eu lieu du 10 au 12 juillet, ont été marquées par des actes de violence. Les manifestants ont érigé des barricades, lancé des pierres, parfois à l'aide de lance-pierres, occupé, incendié et partiellement pillé des bâtiments gouvernementaux, et ont même menacé d'attaquer les domiciles de certaines autorités.

■ Binadjan Doumbia

# Rencontre de prise de contact : Les cadres du département de l'Agriculture rassurent le nouveau ministre



**D**ans le but de donner un nouvel élan au ministère de l'Agriculture, le nouveau ministre Lassine Dembélé, conscient des défis actuels, a rencontré les cadres de son département le vendredi 7 juillet 2023, dans la salle de réunion du ministère. Cette rencontre avait pour objectif d'établir un premier contact avec les différents responsables du ministère de l'Agriculture afin de définir les grandes orientations et les projets sur lesquels le travail sera axé, conformément aux directives du président de la transition. Au cours de cette rencontre, il a rassuré les membres de son département de sa totale disponibilité à mettre en œuvre la vision du Chef de l'État, le Colonel Assimi Goïta, en ce qui concerne l'autosuffisance alimentaire dans notre pays.

D'emblée, le ministre de l'Agriculture, Lassine Dembélé, a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la souveraineté du

Mali et du respect du choix des partenaires stratégiques, entre autres. Il a rappelé que le changement au sein du ministère ne se fera pas par magie, mais grâce à l'implication des hommes et des femmes qui y travaillent. Il a expliqué que la mission est difficile car les attentes de la population sont très élevées. Il a donc demandé la contribution et l'accompagnement de tous.

Le ministre de l'Agriculture, Lassine Dembélé, a invité les cadres à travailler en équipe et à se soutenir mutuellement pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés. «Je suis un animateur d'équipe, mais je ne suis pas le principal acteur. Le Mali doit choisir ses partenaires, assumer ses responsabilités en termes de partenariat et prendre en compte les intérêts vitaux des populations, car les gens vivent de l'agriculture. Nous avons la lourde responsabilité de préserver ce secteur», a-t-il souligné.

Afin de consolider les acquis réalisés par son prédécesseur, le nouveau ministre de l'Agriculture a mis l'accent sur les recommandations issues de la 13<sup>ème</sup> session du Conseil Supérieur de l'Agriculture. Il s'agit notamment de l'intensification des filières agricoles, du suivi de la production cotonnière pour soutenir les producteurs de coton, de la création d'agropoles, de l'installation et de l'opérationnalisation des commissions foncières, de l'intensification de la recherche et de la diffusion des méthodes modernes, ainsi que de l'examen des projets et programmes qui rencontrent des difficultés. Il a assuré que malgré les défis actuels, son département ne se découragera pas dans sa quête de l'émergence du Mali.

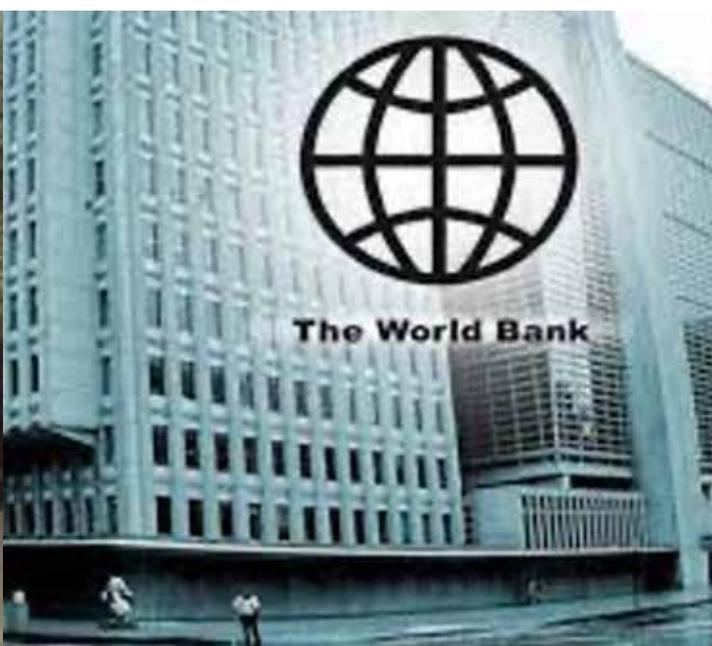
Cette occasion a également permis au ministre Lassine Dembélé d'aborder deux questions essentielles qui affectent le secteur de l'agriculture. Il est essentiel de réfléchir à la mise en place d'un nouveau dispositif de subvention des engrais et de définir les critères d'accès aux équipements. Il a également souligné l'importance de la situation phytosanitaire. Selon lui, il est primordial d'être attentif à la réalité sur le terrain et de trouver des solutions.

Comme prévu, les cadres du ministère de l'Agriculture ont rassuré le ministre Lassine Dembélé quant à leur détermination à concrétiser la vision du chef de l'État dans le domaine rural. Ils ont également souligné que les attentes des Maliens sont légitimes et qu'il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre des visions en actions concrètes.

■ Ibrahim Sanogo

# Électricité de qualité au Mali : La banque mondiale injecte 157 millions us dollars

La Banque mondiale a approuvé un financement de l'Ida d'un montant de 157 millions de dollars pour soutenir le Mali et améliorer la fiabilité et l'efficacité du système électrique, accroître l'accès à l'électricité dans les zones sélectionnées du projet, et faciliter l'intégration des énergies renouvelables.



Le Projet de Renforcement du Système Électrique et d'Extension de l'Accès à l'Électricité ou encore « Yelen Sira », le chemin de la lumière en Bambara, financera les infrastructures-clés du réseau et les nouveaux raccordements à travers la modernisation et l'extension des réseaux de transport et de distribution dans certaines zones, y compris Bamako et sa périphérie.

Ces investissements augmenteront la capacité d'évacuation de l'électricité du réseau de transport à Bamako d'au moins 100 MW, permettant à la société d'électricité EDM-SA de réaliser des économies d'échelle grâce à une gestion optimisée du parc de production et du réseau, tout en réduisant sa dépendance à l'égard des petites centrales de location polluantes et coûteuses. Une baisse des pertes sur le réseau de transport principal de Bamako est projetée à un niveau de 8,5 % en 2024 (avant les renforcements de

réseau proposés) à 4,5 % d'ici 2028 une fois ces renforcements terminés. L'installation de mini-réseaux verts et l'électrification des zones rurales dans des localités sélectionnées sont également prévues.

L'expansion des réseaux de distribution et des raccordements des villes secondaires, permettra de fournir de l'électricité à environ 400 000 personnes (environ 60 000 foyers) et à plus de 1 000 bâtiments publics (dont des centres de santé, des écoles, des bâtiments administratifs, l'éclairage public).

« Les investissements de Yelen Sira auront un impact immédiat sur la qualité et le coût du service de l'électricité au Mali », dit Clara de Sousa, directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali. « En misant sur les développements technologiques dans l'électrification décentralisée et les modèles commerciaux, le projet crée des opportu-

nités économiques et améliore l'accès aux services sociaux tels que la santé, l'éducation, le stockage frigorifique ou le pompage solaire de l'eau dans les zones reculées. », ajoute-t-elle.

Le projet est co-financé par le Fonds Vert Climat pour un montant de 43 millions de dollars dont 38 millions de crédit et 5 millions de dons, mobilisés sous l'Initiative d'atténuation des risques pour les projets d'énergies renouvelables durables de la Banque mondiale (SRMI). Le Programme d'assistance à la gestion du secteur de l'énergie (ESMAP) apporte également un financement de 1 million de dollars sous forme de don, ce qui porte le financement global du projet à 201 millions de dollars.

Source : Banque mondiale  
Mali Tribune



Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

# Alpha Oumar Konaré :

## La nécessité des rectifications

**C'est devenu une antienne au Mali, tous ceux qui veulent trouver une cause facile à nos crises, ou se dédouaner, pensent qu'il faut charger le Président Alpha Oumar Konaré et l'Adéma de tous les péchés d'Israël. Ainsi, ce serait eux qui auraient détruit l'école, détruit l'armée. Il est temps de rétablir les vérités historiques.**



**E**n 1992, à la chute du régime Moussa Traoré, tous ceux qui ont eu l'occasion de visiter les camps militaires sont tombés des nues : dans les camps, les militaires vivaient dans des taudis, certains, avec deux épouses et enfants, partageaient, dans les camps, une pièce unique, une entrée-couché. En banco en plus. Les mieux payés avaient 50 000 F CFA par mois. Les uniformes et les autres équipements en piteux états.

Le président Alpha Oumar Konaré a construit et modernisé plus de camps militaires que n'importe qui avant ou après lui.

**De la « Flamme de la paix », parlons-en !**

La « Flamme de la paix », a été une opération organisée à la signature du pacte de paix, pour signifier le retour de la paix. Tous peuvent témoigner que les armes inutilisables et irrécupérables, et seulement celles-ci, ont été brûlées au cours d'une cérémonie qui a été saluée en son temps par la communauté internationale et tous les Maliens. Aucune arme fonctionnelle n'a été brûlée. Les acteurs, les organisateurs sont vivants, ils peuvent encore témoigner.

L'école ! Puisqu'il faut rétablir les faits. Jamais, depuis l'indépendance, aucun régime n'a construit autant de lycées et établissements publics que le président Alpha Oumar Konaré et l'Adéma. Aucun n'a recruté

ni d'élèves et étudiants, ni d'enseignants comme lui. Jamais, depuis les indépendances, aucun régime n'a substantiellement amélioré les conditions de vie et de travail des enseignants comme le président Alpha Oumar Konaré et l'Adéma. Le débat est le suivant : en 1992, fallait-il rester encore sur la réforme de 1962 ? Des tentatives de réformes, oui, malheureuses, ont souvent été menées. Finalement, tout le monde s'est agrippé à la déclaration du président Konaré, faisant son bilan, et disant qu'il a échoué pour l'école. Cet échec ne concerne ni les constructions de lycées, ni les recrutements. Avant le président Konaré, le Mali comptait moins de 20 lycées, presque un à deux par région, et seulement les lycées privés catholiques !

Voici la vérité. Les écrits, les reportages et les témoignages de l'époque sont encore là pour corroborer. On peut aimer ou détester. Mais, quand on dirige ou qu'on y prétend, il est des postures à ne jamais adopter. Les discours aux ras des pâquerettes naines ne devraient plus avoir cour. L'heure est à la reconstruction.

Que le président Alpha Oumar se taise, on le comprend. Que l'Adéma ait honte de revendiquer et défendre son bilan est inexcusable. Il est vrai qu'il a publié le bilan, on ne peut plus édifier de ses 10 ans au pouvoir (il n'a d'ailleurs pas fini de payer l'imprimeur d'ailleurs), mais, visiblement, il y a besoin, au quotidien, de rappeler que le Mali nouveau doit beaucoup à Alpha et à l'Adéma, y compris cette liberté d'expression si abusée par ceux qui la refuse aujourd'hui aux autres.

Quand des caricaturistes de la place croquaient et brocardaient le président Alpha, alors que ses laudateurs lui demandaient de sévir, il a juste fait un recueil et l'a ventilé !

Alexis Kalambry  
Source : Mali Tribune

# Dr. Moussa Coulibaly sur le remaniement ministériel : L'élan pour la dernière ligne droite !

Selon le Sociologue Dr. Moussa Coulibaly, la nouvelle de la mise en place du gouvernement le samedi 1er juillet 2023, est tombée comme une pluie du mois de mars qui a surpris une grande majorité de Maliens. Il dira que d'habitude, les remaniements ne sont pas une surprise au Mali et que cette fois ci, les seuls indices observables étaient le passage du oui lors de l'élection référendaire et les observateurs avertis pouvaient s'y attendre.



**D**r. Coulibaly estime que ce remaniement se passe dans la foulée de l'acceptation de la demande de retrait définitif des casques bleus de l'Onu du Mali. Ce retrait qui sera effectif au plus tard le 31 décembre 2023 sonne déjà aux oreilles de notre sociologue, comme une humiliation de plus pour la communauté internationale mais un défi de plus pour les autorités de la transition. « Un gouvernement qui naît dans ces conditions ne peut se hasarder à ressembler aux configurations habituelles teintées de sentiments et de symboliques », lance-t-il.

Pour lui, il s'agit de répondre aux nombreuses préoccupations qui jalonnent le chemin de la refondation tant souhaitée par le peuple et son armée.

A ses dires, les changements intervenus en général sont à l'image des problèmes qui ont secoué la stabilité du climat socioéconomique de notre pays. L'énergie, l'école, la santé, la maîtrise des prix des denrées de première nécessité ne sont pas étrangères aux changements intervenus. Le sociologue croit fort que la transition malienne amorce

sa vitesse de croisière et pense qu'elle doit maintenir l'élan jusqu'aux élections de 2024.

Cependant, Dr. Moussa Coulibaly demeure convaincu que l'état a besoin d'un dynamisme nouveau pour faire face aux exigences multiformes. Parmi les changements notables on peut retenir la création d'un ministère uniquement pour les mines comme pour faire en sorte que « l'or brille pour tous les Maliens » tout en faisant de ce secteur l'un des leviers de la mobilisation des recettes.

Il expliquera que cette mobilisation de recettes va certainement compenser le retrait d'un certains nombres d'investissements étrangers et permettre au trésor public de faire face à la demande sociale. Le sensible secteur de l'eau et de l'énergie évolue à part, détaché des mines. La compétence et l'expérience semblent motiver une grande partie des changements intervenus à l'image du ministre Moussa A. Diallo (ancien patron de la BNDA) à qui on a confié le département de l'Industrie et du Commerce. Dr Coulibaly pense que son arrivée à long terme va pouvoir influencer sur la maîtrise des prix des denrées de première nécessité.

La question de l'emploi revient à un cadre dont l'expertise ne souffre d'aucun doute car confirmé en terrain connu. La Défense, les Affaires étrangères, la Sécurité ou l'Administration territoriale et la Justice concentrent les points forts de cette équipe.

Entre départs, entrées et mutations, cette équipe a besoin de plus de cohésion et de solidarité pour être à la hauteur des ambitions affichées. Son bilan va être déterminant pour les prochaines joutes électorales mais aussi sera d'un atout psychologique important pour la refondation, explique le sociologue. Il estime que l'attitude du M5-RFP est à saluer. Ses membres sortants du gouvernement ont mouillé le maillot.

Ibrahima Ndiaye  
Source : Mali Tribune

# Biennale 2023 : Des historiens prônent le retour aux valeurs culturelles

Après l'ouverture solennelle hier, l'événement a véritablement débuté ce vendredi 7 juillet. Le thème de cette édition « Le Mali : une Histoire commune, une seule Nation, un même Destin », a été débattu au cours d'un premier panel, animé par des notabilités, des historiens, des anciens ministres, entre autres.



« La biennale, en plus d'être un événement folklorique, doit être un cadre de réflexion pour le renforcement de l'unité et de la cohésion » D'où la pertinence du thème de cette édition, affirme Adama Samassékou, notabilité de Mopti et panéliste. Pour l'ancien ministre, « La biennale doit s'inscrire dans cette perspective et donner un socle plein de valeurs anciennes à la refondation de notre nation, contribuer à la consolidation de la fibre patriotique, de l'unité nationale et de la cohésion sociale » a ajouté, l'ancien ministre de l'éducation nationale.

L'historien et ancien ministre de la culture Diadié Yacouba Dagnoko faisait aussi partie

des animateurs de ce premier panel. Dans son intervention, il a indiqué que les solutions aux problèmes actuels du pays peuvent être trouvées dans la culture. « Je demeure convaincu que si nous retournons à la source de nos cultures pour nous réapproprier, ces valeurs et ces vertus qui constituent les lignes dorsales de notre société, alors nous serons à même d'entreprendre les grands chantiers. Parmi ces chantiers, figure l'écriture de notre histoire nationale et il n'est pas encore tard » martèle-t-il.

Jusqu'à la fin de l'événement, des panels sont prévus chaque jour toujours en lien avec l'évènement.

## Début des compétitions

Les compétitions des troupes et les orchestres des différentes régions devraient débuter aujourd'hui, selon le programme. Mais le report de la soirée dédiée aux Famas prévue hier va-t-il impacter ce programme ?

Adama Traoré, directeur régional de la culture et membre de la commission d'organisation donne des explications.

Studio Tamani

# Expulsions collectives des migrants en Tunisie : Appel urgent de Human Rights Watch



Les centaines de Subsahariens se trouvent dans une situation très précaire dans une zone désertique du sud du pays, près de la frontière libyenne. En effet, une vague de haine ethnique déferle sur la ville tunisienne de Sfax, illustrant le piège dans lequel se retrouvent les candidats à l'exil en provenance des pays d'Afrique noire, pris en étau entre le verrouillage de la «forteresse Europe» et le durcissement raciste des sociétés maghrébines.

L'ONG de défense des droits humains Human Rights Watch (HRW) a exhorté la Tunisie, le vendredi 7 juin, à mettre fin aux «expulsions collectives» de migrants africains vers une zone désertique près de la frontière libyenne. Des centaines de migrants originaires d'Afrique subsaharienne se trouvent dans une situation très précaire dans une zone désertique du sud de la Tunisie, après avoir été chassés ces derniers jours de la ville de Sfax (centre-est) suite à de vives tensions avec la population locale qui réclamait leur départ, selon des témoignages recueillis par l'AFP.

Un déferlement de violence s'est abattu sur ces migrants mardi et mercredi, après qu'un d'entre eux ait tué un habitant de la ville lors

d'une altercation. «Les forces de sécurité tunisiennes ont expulsé collectivement plusieurs centaines de migrants et demandeurs d'asile africains noirs, dont des enfants et des femmes enceintes, depuis le 2 juillet 2023 vers une zone tampon éloignée et militarisée à la frontière entre la Tunisie et la Libye», a déclaré HRW dans un communiqué.

HRW a également ajouté que de nombreuses personnes ont rapporté des violences de la part des autorités lors de leur arrestation ou de leur expulsion. L'ONG a appelé le gouvernement tunisien à mettre fin aux expulsions collectives et à permettre d'urgence l'accès humanitaire à ces migrants qui ne disposent que de peu de nourriture et d'aucune assistance médicale. Lauren Seibert, chercheuse sur les droits des réfugiés à HRW, a déclaré dans le communiqué : «De nombreux migrants ont affirmé que plusieurs personnes étaient mortes ou avaient été tuées dans la zone frontalière entre le 2 et le 5 juillet, certaines auraient été abattues ou battues par l'armée tunisienne ou la garde nationale». Cependant, HRW précise ne pas être en mesure de confirmer ces allégations faute d'accès à la zone.

HRW a appelé la Tunisie à enquêter sur les forces de sécurité impliquées dans les abus et à les traduire en justice. «Les migrants africains et les demandeurs d'asile, y compris les enfants, sont désespérés de quitter la zone frontalière dangereuse et de trouver de la nourriture, des soins médicaux et de la sécurité», a ajouté Mme Seibert. «Il est urgent de réagir».

Un discours de plus en plus ouvertement xénophobe envers ces migrants s'est répandu depuis que le président tunisien, Kais Saïed, a condamné l'immigration clandestine en février, la présentant comme une menace démographique pour son pays.

## Des violences à Sfax

À Sfax, la haine raciale enflamme les esprits et fait souffrir les corps. La chasse aux migrants subsahariens, qui sont nombreux dans cette ville portuaire d'où partent les candidats au départ vers l'Italie, est lancée. Des groupes de jeunes Sfaxiens, animés par la vengeance après la mort d'un des leurs lors d'une altercation avec des Camerounais le 3 juillet, traquent et agressent les Subsahariens, qui sont expulsés de leurs logements sous la menace d'armes blanches.

Non seulement l'État tunisien ne s'interpose pas, mais il participe également à ce mouvement en déportant des centaines de ces migrants jusqu'à la frontière libyenne, où ils sont abandonnés sans ressources dans un no man's land de pierres. Il s'agit de la deuxième fois en six mois que la Tunisie est confrontée à une telle explosion de violences anti-Noirs. La précédente avait été déclenchée mi-février par des déclarations incendiaires du chef de l'État, Kais Saïed, qui avait dénoncé des «hordes de migrants clandestins» participant, selon lui, à «un plan criminel» visant à «modifier la composition démographique de la Tunisie».

■ Binadjan Doumbia

# Départ du casque bleu sénégalais sujet à polémiques : La DIRPA du Sénégal fait une mise au point !

Un soldat sénégalais actuellement en service au Mali dans le cadre de la mission de maintien de la paix de la MINUSMA a tenu des propos controversés qui ont circulé sur les réseaux sociaux. Dans une vidéo, l'officier sénégalais accuse les militaires maliens de perturber le travail de la mission, ce qui est devenu viral sur les réseaux sociaux et a conduit la MINUSMA à réagir.

En effet, il s'est exprimé en ces termes : «Nous n'accepterons pas d'être maltraités (...) Nous n'avons rien contre nos frères maliens, mais ils commencent à nous causer des problèmes», a-t-il déclaré en wolof. Ces propos ont suscité de vives réactions de la

part de certains mouvements et citoyens au Mali. Quelques jours après ces déclarations, des images ont montré le soldat en question embarquant pour le Sénégal. Cette vidéo a suscité de nombreuses interprétations, dont la plus répandue est celle selon laquelle le militaire aurait été expulsé. Cependant, le départ du soldat sénégalais ne correspond pas à cette interprétation. La Direction des relations publiques de l'armée sénégalaise (DIRPA) a publié un communiqué à ce sujet pour apporter des éclaircissements importants.

L'état-major général des Armées du Sénégal a réagi aux propos tenus dans une vidéo par un officier du contingent sénégalais actuel-

lement déployé au Mali au sein de la MINUSMA. Dans un communiqué de la Direction de l'information et des relations publiques des Armées sénégalaises, plusieurs éléments d'information ont été partagés pour clarifier la situation.

Tout d'abord, il a été souligné que l'officier apparaissant dans la vidéo n'est pas le commandant du contingent. Le commandant en question est toujours en poste au Mali, remplissant ses responsabilités au sein de la MINUSMA.

De plus, il a été précisé que l'officier en question a été rappelé au Sénégal à la demande des autorités sénégalaises. Contrairement à



ce qui a été avancé par certaines sources mal informées, il n'a pas été expulsé.

Enfin, l'état-major général des Armées a réaffirmé que le contingent sénégalais DETSEN 10/ MINUSMA, déployé au Mali, reste pleinement engagé dans l'exécution de ses missions. Il agit avec vigilance et professionnalisme, en collaboration étroite avec tous les acteurs impliqués.

Il convient de rappeler que la MINUSMA a rapidement publié un communiqué se dissociant des propos de l'officier sénégalais. Dans sa réaction, la mission de l'ONU «regrette» les propos tenus par cet officier sénégalais à l'encontre de l'armée malienne. La mission de l'ONU au Mali (MINUSMA) a exprimé ses regrets concernant les déclarations d'un officier sénégalais accusant les militaires maliens d'entraver le travail de la mission. Ces déclarations ont été diffusées dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux.

«La MINUSMA regrette les propos tenus par un officier basé à Sévaré et se distancie de sa déclaration qui ne reflète en aucun cas la position de la MINUSMA», a-t-elle écrit sur Twitter.

Vendredi, le Conseil de sécurité de l'ONU a mis fin à la mission de maintien de la paix des Casques bleus, suite à une demande de

retrait de Bamako. Ce retrait s'étalera sur une période de six mois, jusqu'à la fin de l'année 2023.

Dans la vidéo, l'officier s'exprime en wolof à l'adresse d'autres Casques bleus sénégalais : «Nous n'allons pas accepter d'être malmenés (...) Nous n'avons rien contre nos frères maliens, mais ils commencent à nous créer des difficultés. Les Sénégalais ne manquent pas de caractère et les Maliens ne sont pas plus courageux que nous. Ils peuvent refuser qu'on parte en mission, mais nous n'allons pas accepter d'être leurs jouets.»

Cette vidéo a été massivement partagée sur Facebook et WhatsApp depuis mardi. Il est

vrai que l'ONU a régulièrement dénoncé les entraves aux déplacements des Casques bleus. La mission a également dû faire face aux défections de pays contributeurs de troupes, refroidis par la multiplication des attaques contre la mission. Depuis 2013, 174 Casques bleus ont perdu la vie.

La mission, qui compte une dizaine de bases réparties sur le territoire, a été créée en 2013 dans le but de stabiliser un État menacé d'effondrement sous la pression djihadiste, de protéger les civils, de contribuer aux efforts de paix et de défendre les droits humains.

■ Binadjan Doumbia



**malikile.com**  
LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74<sup>es</sup> **Malikilé**

**MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER**

# Invest in Sénégal : L'appel résolu de sa majesté le roi Mohammed VI transmis

Dans le cadre du forum international « Invest In Senegal », qui vise à promouvoir les opportunités d'investissements en Afrique, le Président-Directeur Général d'Attijariwafa Bank, Mohamed El Kettani, a souligné l'importance de compter sur les propres capacités et ressources des africains pour le développement de leur continent.

Cet appel à l'autonomie économique, réitéré sans relâche par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est une invitation à la confiance en soi et à la mobilisation des forces africaines pour construire un avenir prospère.

Dans son allocution lors du panel présidentiel, M. El Kettani a mis en avant la nécessité d'un dialogue fécond entre le secteur public, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les partenaires internationaux. Ce dialogue permettrait de développer de nouvelles approches novatrices afin de mobiliser l'épargne tant locale qu'internationale et de combler le déficit de financement dans les infrastructures. En effet, l'industrialisation de l'Afrique ne peut se réaliser sans l'existence de routes, d'entrepôts logistiques, de zones économiques spéciales, de centrales électriques et de l'essor du numérique. Pour concrétiser ces projets, des investissements conséquents sont nécessaires.

Le PDG d'Attijariwafa Bank a également souligné le rôle crucial des banques panafricaines dans cette dynamique. Ces institutions financières sont pleinement conscientes des enjeux et travaillent quotidiennement pour accompagner le développement du continent. Par ailleurs, l'expérience d'Attijariwafa Bank au Sénégal démontre son engagement envers les réformes structurelles et son soutien aux jeunes porteurs de projets. En tant qu'opérateur marocain, Attijariwafa Bank s'est engagée dans un développement panafricain, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur d'une intégration et d'une coopération Sud-



Sud croissantes, comme le prônent également les présidents sénégalais Macky Sall et ivoirien Alassane Ouattara.

Dans le cadre de ses activités bancaires au Sénégal, Attijariwafa Bank vise à soutenir le secteur privé et les investisseurs dans le contexte de la dynamique économique du pays. En tant que banque commerciale, elle joue un rôle essentiel dans la mobilisation de l'épargne locale pour financer les investissements. Par ailleurs, la simplification des prêts et la collaboration avec des institutions multilatérales et des investisseurs institutionnels contribuent à la réalisation des grands projets d'infrastructures.

L'ouverture du forum « Invest In Senegal » a rassemblé les membres du gouvernement sénégalais, le corps diplomatique, des opérateurs économiques et des investisseurs. Cette plateforme, axée sur l'intégration du commerce local et continental, s'inscrit dans la logique de la Zone de libre-échange conti-

mentale africaine (ZLECAF). Son objectif est de favoriser les rencontres BtoB entre les investisseurs, l'État et les entreprises privées, de renforcer les partenariats public-privé, les joint-ventures et de promouvoir les PME. De plus, il vise à mobiliser des financements pour des projets régionaux intégrateurs.

En conclusion, l'appel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à compter sur les propres capacités et ressources de l'Afrique trouve un écho favorable chez les acteurs économiques et politiques. Attijariwafa Bank, en tant qu'acteur clé du développement panafricain, œuvre pour accompagner cette vision en mobilisant l'épargne, en simplifiant les prêts et en favorisant les investissements. L'avenir de l'Afrique réside dans sa capacité à exploiter ses propres richesses et à promouvoir une coopération Sud-Sud solide, contribuant ainsi à une perception positive du continent sur la scène internationale.

Source : maroc-diplomatique

# Macky Sall : Le dernier service rendu à son pays

**Macky Sall est enfin sorti de son silence, à croire que sur le sujet de son éventuelle candidature en 2024 il avait perdu la parole. On peut dire qu'il aura fait durer le suspense, sauf qu'il est un dirigeant politique et non un auteur de polar et les sénégalais étaient impatients de connaître la fin de l'énigme, partira, ne partira pas ?**



La plupart des chefs d'État ont ceci en commun qu'une fois le pouvoir conquis ils ont les plus grandes difficultés à le restituer alors qu'ils ne sont que les locataires des palais présidentiels et non leurs propriétaires, oubliant qu'ils agissent en qualité de mandataires du peuple, conformément à la locution latine *Vox populi, Vox Dei*, voix du peuple voix de Dieu, qui avait fait dire à Mirabeau sous la Révolution française, « Nous sommes ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons qu'à la force des baïonnettes ».

Or après deux mandats de Macky Sall, un septennat et un quinquennat les sénégalais aspirent au changement et au renouvellement des élites politiques gouvernant le pays dans le calme et la sérénité. Longtemps le chef d'État a paru sourd à la clameur qui montait de plus en plus fortement, il a semblé aveugle aux mouvements de protestations qui s'exprimaient dans les rues de Dakar et des principales villes du pays, bientôt suivis d'émeutes populaires qui l'on ensanglanté et endeuillé. Il aura fallu une vingtaine de morts pour qu'il réalise que le

peuple désavouait ses dirigeants. Autant de vies qui auraient pu être épargnées s'il avait parlé plus tôt, dit clairement qu'il entendait respecter sa parole, et surtout la constitution, et qu'il ne se représenterait pas en février 2024.

Son silence durant des mois a été assourdissant.

Nul doute que cette vingtaine de morts a pesé lourd sur sa conscience car ils en annonçaient peut-être d'autres si, en dépit de la constitution et du bon sens, il s'était obstiné à être candidat à un troisième mandat. Certains prédisaient déjà le chaos, voir la guerre civile au lendemain de sa réélection.

Heureusement la sagesse l'a finalement emportée. La sagesse, mais aussi les pressions venues de toute part, notamment des institutions africaines, Union Africaine, CEDEAO, qui souhaitent permettre l'alternance démocratique, mais aussi de diverses chancelleries occidentales. Pourquoi ce qui s'est accompli pacifiquement au Ghana, au Cap Vert, en Mauritanie, au Niger ou au Ni-

géria, où les présidents sortants ont décidé de ne pas se représenter, n'aurait-il pas été possible au Sénégal, un pays phare de la démocratie depuis les indépendances des pays d'Afrique de l'Ouest. Un pays pacifique, terre d'hospitalité, de générosité, de solidarité et d'accueil comme le proclame le slogan en wolof *teranga*.

Alors le président a choisi de s'exprimer, par un discours radio-télévisé, et il a jeté l'éponge comme un lutteur conscient qu'il ne lui fallait pas faire le round de trop s'il voulait préserver ses chances à l'avenir. Car s'il est sorti par ici en 2024, il n'est pas dit qu'il ne réapparaîtra pas par-là, en 2029, mais ceci est une autre histoire. Pour l'heure nous devons saluer cette décision respectueuse du souhait d'une majorité de sénégalais, une décision responsable qui lui permet de sortir par le haut de ces deux mandatures présidentielles. Certes, il aurait encore gagné en hauteur de vues s'il avait indiqué haut et fort qu'il entendait avant tout respecter la constitution, tel un chef d'État loyaliste. Mais ne soyons pas plus royaliste que le roi et respectons sa décision qui ouvre la voie à l'alternance démocratique.

Trop de pays voisins, je pense singulièrement au Mali, au Burkina Faso, et à la Guinée, ont vu ces dernières années le pouvoir politique civil confisqué par des juntes militaires pour ne pas apprécier l'attitude de Macky Sall qui nous préserve de lendemains aventureux et populistes.

Nous devons lui être reconnaissant, qui que nous soyons, de permettre ainsi aux sénégalais dans les mois qui viennent de confronter leurs idées et de participer au débat public qui s'annonce en prévision de la consultation électorale de 2024.

C'est rassurant et salutaire et c'est là le dernier service qu'il aura rendu à notre pays.

Ibrahima Thiam, Président du mouvement « Autre Avenir »

# CAN U23 : Le Maroc remporte son premier titre face à l'Égypte

Le Maroc a inscrit son nom dans l'histoire samedi soir en remportant son premier titre de la Coupe d'Afrique des Nations U-23 grâce à une victoire palpitante de 2-1 contre l'Égypte au stade Moulay Abdellah de Rabat.

L'Égypte a rapidement pris l'avantage lorsque Mahmoud Saber a marqué un superbe but enroulé dans la lucarne, donnant ainsi l'avantage à son équipe après seulement neuf minutes de jeu.

Cependant, la soirée de Saber a rapidement tourné au cauchemar lorsqu'il a reçu un carton rouge huit minutes plus tard pour un tackle imprudent sur Abdessamad Ezzalzouli.

Malgré leur infériorité numérique, l'Égypte a réussi à tenir bon pendant le reste du temps réglementaire. Cependant, leur défense a flanché à la 37e minute, permettant à Yanis Bagraoui de marquer l'égalisation pour le pays hôte.

Les deux mi-temps se sont terminées sans aucun autre but, ce qui a conduit le match en prolongation. C'est lors de la première mi-temps des prolongations que le Maroc a pris l'avantage, laissant ainsi l'Égypte derrière pour la première fois dans la compétition.

Le remplaçant Oussamna Targhalline a profité d'un coup franc d'Ezzalzouli pour délivrer une frappe puissante qui a échappé au gar-

dien égyptien, portant ainsi le score à 2-1 en faveur du Maroc.

Les tentatives de l'Égypte pour égaliser en fin de match ont été vaines, tandis que le Maroc a tenu bon pour remporter la victoire et décrocher son premier trophée.

Le Maroc et l'Égypte ont tous deux obtenu leur qualification pour les Jeux olympiques de l'année prochaine qui se dérouleront à Paris, aux côtés du Mali, qui a obtenu sa qualification en battant la Guinée lors du match pour la troisième place samedi.

La Guinée a encore une chance de se qualifier en tant que quatrième équipe africaine aux Jeux olympiques de Paris, mais elle devra remporter un match éliminatoire contre un adversaire asiatique qui reste à déterminer.

Aichatou Sanogo, envoyée spéciale





## Mali : Salaha Baby justifie sa candidature à la présidence de la FEMAFOOT

Salaha baby est candidat à la présidence de la fédération malienne de football. Il a justifié sa candidature à travers un point de presse.

La FEMAFOOT va procéder à l'élection d'un nouveau président à la fin du mois d'août 2023. A deux mois des élections, c'est déjà la veillée d'armes au sein des différentes candidatures. Salaha Baby quant à lui a annoncé sa candidature aux fins de conférer une image digne à la fédération malienne de football.

Salaha Baby va dévoiler le contenu de sa feuille de route dans les semaines à venir. En annonçant sa candidature, il a dévoilé les grands axes de son programme. Il s'agit de « La réconciliation des acteurs, de la bonne gouvernance, les résultats sportifs probants ». A l'en croire, son programme permettra à la FEMAFOOT de reprendre « un nouvel élan avec une nouvelle équipe inclusive ».

« L'ambition de notre football ne sera plus une qualification pour une phase finale des coupes d'Afrique des nations, mais plutôt de les remporter, l'ambition n'est plus de jouer les éliminatoires de la Coupe du monde, mais plutôt de participer à une phase finale. Notre pays le mérite, les acteurs de notre football le méritent. C'est pourquoi je m'engage », a justifié Salaha Baby.

Le nouveau président de la FEMAFOOT va siéger pour un mandat de 4 ans. Il va diriger l'instance jusqu'en 2027.

Source : africafootunited



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Désireux de provoquer du changement, voire de l'inédit dans votre activité, vous n'en perdrez pas moins votre rigueur et votre sens des responsabilités. Sachez résister aux chants des sirènes, car l'herbe ne sera pas forcément plus verte ailleurs.

Il serait bon de solliciter un entretien afin de définir avec précisions vos requêtes et de tirer un peu plus sur vos avantages. Vous n'obtiendrez pas forcément beaucoup d'argent, mais ce petit plus financier constituerait la cerise sur le gâteau.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Mars au trigone de Jupiter vous rend entreprenant et dynamique. Les idées que vous défendrez aujourd'hui convaincront l'entourage professionnel sans difficultés et vous aurez l'occasion d'occuper le devant de la scène. C'est le moment de vous démarquer.

L'envie de vous tranquilliser financièrement vous incite à chercher d'autres moyens d'arrondir vos fins de mois. C'est une bonne idée, mais n'acceptez pas n'importe quoi, notamment une proposition de confier vos économies pour les faire fructifier.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Jupiter en Sagittaire apporte à votre vie professionnelle un tournant. Vous désirez une activité où vous communiquez ou avez une clientèle. Une formation peut être proposée pour repartir sur une nouvelle orientation plus en rapport avec votre personnalité.

Ne faites pas trop de dépenses inconsidérées, elles finiraient dans le placard et vous avec des regrets. Il y a des erreurs d'appréciation et vous surestimez votre budget. Vous vivez au-dessus de vos moyens et pouvez contracter des dettes ou emprunter.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous orienterez vos pincés de telle façon que vous ne pourrez pas loucher cet ascenseur professionnel qui se profilera. Vous commencerez, mine de rien, à placer vos pions en travaillant de façon plus précise et en mettant votre créativité en avant.

Vous serez pragmatique, et chez vous, un euro sera un euro. Puisque vous n'aurez pas le choix, vous serez sérieux dans la gestion de votre budget. Vous trouverez même de l'intérêt à jongler avec les chiffres, si cela peut vous aider à économiser un peu.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

On peut vous demander de travailler sur une activité utile à l'avenir du service. L'activité bat son plein et vous êtes investi. En étant un maillon essentiel d'une équipe, du plaisir arrive dans votre fonction. Un sentiment de fierté personnelle s'installe.

Vous faites preuve de prudence dans la gestion de l'argent. Toutefois, il y a un risque de sortie d'argent pour le véhicule ou la réparation d'appareils ménagers. Revoyez vos priorités sans stress en laissant du temps entre toutes les dépenses de loisirs.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Jupiter vous permettra de communiquer plus facilement, qu'il s'agisse des collègues, de collaborateurs, de votre chef ou d'un recruteur. Vous ne tournez pas autour du pot pour vous concentrer sur l'essentiel, ce qui sera remarqué et apprécié.

Il n'y aura rien à craindre aujourd'hui des planètes dans ce domaine. Certes il ne faudra pas vous attendre à remporter le jackpot, mais au moins, vous n'aurez pas de désagréables surprises côté finances. De quoi souffler et vous pencher sur d'autres sujets.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous pourriez recevoir l'appui d'un de vos chefs ou d'un collaborateur influent qui voit en vous, de bonnes capacités pour travailler en équipe. Vos compétences comme votre personnalité vous permettent d'évoluer favorablement dans une ambiance électrique.

La journée risque d'être calme, faite d'hésitations et d'envies sans actions. Vous pensez à un budget plus élevé pour faire davantage de loisirs et profiter des bons moments. Vous dépensez des petites sommes simplement pour limiter le découvert en fin de mois.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vous réussirez à régler des problèmes professionnels ressemblant à de vrais casse-têtes, grâce à votre approche innovante, à votre manière de raisonner différente des autres. Aussitôt, vous disposerez d'une meilleure considération dans votre activité.

Vous aurez des idées très déterminées sur le meilleur moyen de faire fructifier votre argent. Mais afin d'éviter tout faux pas entraînant de mauvaises surprises, demandez conseil à des spécialistes, même si vous pensez être performant dans ce domaine.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Les grands changements qui sont dans l'air depuis quelques semaines se font de plus en plus proches si ce n'est déjà fait pour certains d'entre vous. Ils vous obligeront à revoir vos priorités afin de vous adapter au mieux à ce qui vous perturbe par ailleurs...

Les rétrogradations planétaires troublent votre jugement. Il serait préférable de ne pas vous engager dans des dépenses ou dans des placements sans avoir vérifié que toutes les garanties soient notées noir sur blanc !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Déterminé, Pluton dans votre signe vous apportera l'endurance d'aller au bout de vos objectifs. Que vous soyez en activité ou en recherche, vous multipliez les démarches pour atteindre le but fixé, surtout si celui-ci est ambitieux. Et vous réussirez !

Ce n'est pas parce que tout va bien que vous pouvez vous permettre de faire n'importe quoi. Laissez votre carte bancaire chez vous aujourd'hui pour éviter de craquer devant les vitrines ou sur les sites de ventes privées. Ça vous évitera de regretter amèrement vos achats.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Une évolution importante arrive. Elle marque le début d'une réalisation attendue depuis longtemps. Votre personnalité conquérante revient et grâce à ce nouvel état d'esprit, vous abordez la suite de votre carrière professionnelle avec lucidité.

Vous pourriez fantasmer sur l'envie de gagner plus d'argent qu'auparavant. Ce désir entraîne un sentiment de frustration. Penser à l'argent vous rend un peu nerveux. Limiter vos sorties peut faire partie des concessions immédiates pour garder du budget.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous aurez l'impression que l'on tentera de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds ou que l'on se fiche de vous. Vous aurez besoin de tirer l'affaire au clair avant de décider de l'attitude à adopter une fois que vous connaîtrez la vérité.

La situation ne sera pas si négative malgré la difficulté à disposer des moyens financiers dont vous aurez besoin à l'instant T. Vous devrez avoir une montre à la main pour respecter le timing, une calculatrice dans l'autre pour organiser votre gestion.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23